

Euthanasie : le rapport a été renvoyé en commission

[27/04/04] Après un long débat sur l'euthanasie autour du rapport rédigé par Dick Marty (Suisse, LDR), l'Assemblée a décidé de ne pas se prononcer sur le texte mais plutôt de le renvoyer en commission. Les parlementaires ont accordé un délai d'un an à leur Commission des questions sociales, de la santé et de la famille pour préparer un nouveau texte qui recueille davantage les très diverses approches exprimés au cours du débat. Dick Marty, qui a lui-même prôné le renvoi en commission, a cependant regretté les « trop nombreux malentendus » autour de la question et s'est manifesté contre « les tabous, le dogmatisme et le refus de la discussion ». Il a souhaité que la Commission puisse soumettre à l'Assemblée un texte qui « ne parle plus d'euthanasie, mais d'un autre terme qui puisse rendre justice à un véritable problème des nos sociétés.»